

Le 1^e août 1768 – Marion Dufresne au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Mar B/4 /317, n°9.

Quoique arrivé tard à l'Isle de France, avec des ennuis da santé, M. Marion Dufresne compte mener une brève expédition aux Seychelles dès la fin de ce mois.

=====
N°16.

Monseigneur,

Je ne suis arrivé aux Isles de France que le 17 juillet, après une relâche de huit jours à Ténérife, la plus grande partie de mon équipage attaquée de scorbut, n'ayant cependant perdu que trois hommes. J'ai été extraordinairement contrarié par des calmes qui m'ont d'autant plus étonné que c'est contre l'ordinaire dans les parages que j'ai fréquentés. Je me suis ressenti de cette calamité, et j'ai été obligé de rester à bord de la frégate plus de 8 jours après être mouillé dans le port, pour pouvoir descendre à terre. C'est un contretemps fâcheux pour mes opérations, cependant les secours suivis que j'ai reçus par les ordres de MM. Dumas et Poivre me permettront d'expédier ma frégate à la fin d'août. J'ai fixé cette époque pour son départ, ainsi que pour les deux goélettes, pour commencer l'expédition des découvertes des îles Séchelles dont vous avez bien voulu me confier le soin. Je ne négligerai rien pour cette opération, et je désire bien vivement que ma santé me permette de m'embarquer.

La saison étant fort avancée, et n'ayant au plus qu'un mois pour prendre connaissance de ces îles, cette première opération ne sera qu'un accessoire pour le voyage de l'année prochaine. Je me bornerai à les reconnaître, sonder le port des deux principales, examiner la nature des bois, la facilité de l'exploitation, et les différentes ressources qu'en temps de guerre, une escadre peut en tirer.

Je rendrai compte du tout, suivant vos ordres, à MM. Dumas et Poivre, et je suivrai le plan que leur prudence voudra bien me suggérer.

Par les vaisseaux de la partance de mars 1769, j'aurai l'honneur de vous envoyer les détails de cette opération.

Je vous supplie, Monseigneur, d'être vivement persuadé que ma conduite aura toujours pour but de mériter vos bontés, et de me rendre digne de la protection que vous daignez m'accorder.

Je suis avec respect,

Monseigneur,
de votre Grandeur,

le très humble et très obéissant serviteur.

Marion Dufresne

Aux Isles de France, le 1^{er} août 1768

* * *